

Rapport lu au chapitre général du 1^{er} septembre 1909

Poitiers, le 31 décembre 1908

Maison de Poitiers

« ... Le 2 août 1904, commençait l'exode de nos sœurs, et le 12 septembre, nous avions le chagrin de voir s'éloigner aussi notre regrettée Mère Marie Henriette de Sartre, que nous prions de recevoir ici l'assurance de notre gratitude pour l'attachement qu'elle a gardé à la Grand'Maison.

Le 30 septembre, N.T.R.Mère nous donnait la marche à suivre : résister à toute injonction, et rentrer par une porte si l'on nous chassait.

Le 1^{er} octobre les scellés sont apposés à l'intérieur de la communauté, sur notre chapelle ; de vrais amis nous entourent en ce douloureux moment, et nous dûmes intervenir pour éviter un conflit pénible. Cet acte fut pour nous, le prélude d'une longue série de tracasseries, d'angoissantes inquiétudes, de visites des commissaires d'ordres du Préfet d'évacuer le local. Nous devons achever d'expédier ce qui nous reste, et nous étions à la veille de quitter aussi Poitiers, avec notre dernière sœur malade, Sœur Cécilia Bonnardet, quand le docteur Petit nous défendit formellement de la transporter, ce voyage pouvant mettre sa vie en danger. C'est alors que nous avons vu se reproduire des pages vécues de nos origines.

Le Saint Sacrement avait été transporté dans la chapelle du Bon Père, et chaque matin, à 4 heures et ½, nous dressions un autel avec la seule table qui nous restât et deux petits chandeliers, qui très longtemps en furent le seul ornement. Nous assistions au Saint Sacrifice, après lequel Notre Seigneur rentrait dans la pieuse cachette que lui avaient ménagée nos vénérés Fondateurs, tandis que l'ornement, le calice disparaissaient dans le grenier, et que, sur la table, était déposée une corbeille à ouvrages. Le salut était donné après la messe, sans chants, à voix basse. Ces précautions nous étaient imposées par des conseillers prudents et dévoués, exposées comme nous l'étions à des visites domiciliaires qui se renouvelaient assez fréquemment, le Préfet voulant à tout prix atteindre son but sectaire : notre départ.

Nos vêtements seuls nous restaient, le linge, les couvre-pieds, le bois, ce qui est strictement nécessaire à la cuisine, nous manquaient. Mais encore une fois, jamais la divine Providence ne nous a abandonnées, et souvent par une main charitable et délicate, elle nous a envoyé un repas préparé. Du reste Notre Seigneur qui était vraiment resté pour nous seules, nous a visiblement soutenues dans nos épreuves, et la pensée de sauvegarder notre chère Grand'Maison, nous était un réconfort et une consolation. Que les SSCC. Daignent achever leur œuvre, en conservant à l'Institut son Berceau si précieux en multiples souvenirs !

En octobre 1904, nous restions 7 à Poitiers, dont 4 sœurs de chœur : Marie Johanna Anger, Cécilia Bonnardet, Elisa Patural, Antonina Orhand ; 3 sœurs converses : Dolores Degasme, Pacifique Borgon, Martiale Delmas. Dès septembre, cette dernière nous quittait pour Picpus et était remplacée par Sr Elise Quimbert. Puis sont arrivées successivement deux sœurs de chœur et deux sœurs converses. Mère Marie Chantal nous a été envoyée, avec sœur Alberte le 26 juillet 1908. Actuellement nous sommes 13.

Le 4 janvier 1905, notre chère sœur Pacifique qui s'occupait avec grand dévouement de notre vénérée sœur Cécilia, succombait après une courte maladie.

Il nous est bien difficile d'accomplir strictement nos saintes Règles. Depuis 5 ans nous n'avons ni grand'messe, ni vêpres, ni sermon, aucune cérémonie religieuse, sauf la rénovation des vœux le 21 novembre et le 25 décembre, ce jour, quelques minutes avant minuit, dans la chapelle où nos pieux fondateurs prirent eux-mêmes, à cette heure, leur saint engagement. Nous ne pouvons jamais prendre de récréation. Nous dûmes à notre profond regret, sur l'ordre de N.T.R.Mère,

interrompre l'adoration de nuit le 10 septembre 1904, après l'avoir soutenue pendant 6 semaines avec 4 ou 5 sœurs, jusqu'à cette date, des dames nous avaient aidées à la remplir pendant le jour. Depuis lors, chacune s'acquitte de ce pieux devoir sur le prie-Dieu, à une heure marquée et une fois par semaine, nous y consacrons toute la nuit, du jeudi au vendredi. Le lever, l'office, la lecture de 2 heures ont lieu assez régulièrement ; le coucher est subordonné au travail. Le silence, l'exactitude laissent bien à désirer. Nous restons en noir pendant la semaine ; le dimanche seul, nous reprenons notre costume blanc. En général, les sœurs portent les vêtements de laine prescrits, sauf les draps qui manquent à 4 sœurs ; 2 couchent sur le matelas.

Pendant cette période, la pauvreté a été bien pratiquée au Berceau. Il s'y trouve actuellement 9 dames pensionnaires, 17 locataires. Le R. Père Hilaire Chauvière qui, pendant 4 ans, est venu régulièrement chaque semaine nous confesser, réside à la communauté depuis août 1908... »